

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2009**

---

<b><u>Présent-e-s</u></b> :	Mme	Helen	Schneuwly	RL+	<i>Présidente</i>
	Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	<i>Vice-présidente</i>
	M.	Christian	Hottelier	BA	<i>Secrétaire bureau</i>
	M.	Marc	Bohren	DCe	<i>Conseiller</i>
	Mme	Evelyne	Butikofer	RL+	<i>Conseillère</i>
	M.	Christophe	Cortiglia	DCe	<i>Conseiller</i>
	Mme	Muriel	Devins	RL+	<i>Conseillère</i>
	M.	Daniel	Fischer	DCe	<i>Conseiller</i>
	M.	Florian	Giacobino	RL+	<i>Conseiller</i>
	M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	<i>Conseiller</i>
	Mme	Inès	Micheli Kristof	RL+	<i>Conseillère</i>
	M.	Ginior	Rana Zolana	RL+	<i>Conseiller</i>
	M.	Thierry	Schmid	BA	<i>Conseiller</i>
	M.	Alain	Walder	DCe	<i>Maire</i>
	M.	Georges	Vuillod	RL+	<i>Adjoint</i>
Mme	Nicole	Mouty	BA	<i>Adjointe</i>	
M.	Claude	Crottaz		<i>Secrétaire général</i>	
<b><u>Excusé-e-s</u></b> :	M.	Patrice	Arioni	DCe	<i>Conseiller</i>
	M.	Bernard	Boymond	DCe	<i>Conseiller</i>
	M.	Jacques	Vallet	BA	<i>Conseiller</i>

**Procès-Verbaliste** : Mme Frédérique Barbe

---

BA : Bardonnex Alternative  
 DCe : Démocrate chrétien et Entente  
 RL+ : Radical, Libéral et Plus

**Mme H. Schneuwly**, présidente du Conseil municipal, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée ainsi qu'aux jeunes qui atteindront leur majorité citoyenne l'an prochain. Elle excuse l'absence de MM. Patrice Arioni, Bernard Boymond et Jacques Vallet et ouvre la séance à 19h10.

## **I APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente annonce le dépôt, par Bardonnex Alternative, d'un projet de résolution ayant pour titre « Coup de pouce pour l'aide humanitaire à l'étranger ». Elle cède la parole à M. Ch. Hottelier, auteur de cette dernière.

Le budget 2010 de la commune étant moins élevé que les années précédentes, la part de 1% des charges dévolue à l'aide au développement est, dès lors, amoindrie. **M. Ch. Hottelier** propose, au nom de Bardonnex Alternative, de corriger cette diminution par l'ouverture d'un crédit supplémentaire de CHF 2'000.-.

**M. A. Walder** regrette que cette proposition n'ait pas été faite lors de la précédente séance durant laquelle était voté le budget 2010 ; il relève un anachronisme puisqu'avant même que l'exercice ait débuté, un crédit supplémentaire est déjà demandé. Il ajoute que le projet proposé n'est pas une résolution mais une délibération, une décision étant demandée.

➔ **S'agissant d'un projet de délibération, celui-ci est renvoyé au bureau du Conseil municipal afin qu'il soit pris en compte lors de l'établissement de l'ordre du jour de la prochaine séance.**

- I. Approbation de l'ordre du jour
- II. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2009
- III. Communications du Bureau du Conseil municipal
- IV. Communications du maire et des adjoints
- V. Rapports des commissions :
  - *Environnement et développement durable : attribution de l'aide au développement en 2009*
  - *Sociale et culture : attribution de l'aide sociale en Suisse en 2009*
- VI. Projets de délibération, résolution, motion :
  - VI.1. *P-D-1242 Crédit supplémentaire d'investissement de CHF 32'000. - destiné à l'aménagement du site de Compesières*
- VII. Propositions individuelles, questions et divers
- VIII. Calendrier

➔ **N'appelant aucune rectification, l'ordre du jour de la présente séance est approuvé.**

## **II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2009**

- ➔ N'appelant aucune correction le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2009 est approuvé avec remerciements à son auteur.

## **III COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Aucune communication.

## **IV COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

### **1. Œuvre d'art**

L'œuvre d'art, acquise cette année pour la réalisation des cartes de vœux, est une peinture de M. Jacques Deperthes de Lancy. Il s'agit d'un artiste local reconnu ayant exposé à plusieurs reprises, notamment à la Galerie des Chaudronniers en Ville de Genève.

Quarante-cinq reproductions numérotées et signées seront réalisées afin d'être offertes lors d'anniversaires importants, noces d'or ou nonagénaires par exemple.

**M. A. Walder** précise que le tableau original sera exposé dans les locaux de la mairie.

### **2. Crèche La Cigogne**

L'autorisation de construire pour l'agrandissement de la crèche n'a toujours pas été délivrée. Sachant qu'une vingtaine de dossiers prioritaires doivent être traités, **Mme N. Mouty** espère obtenir des nouvelles dans le courant du mois de février.

### **3. Cadeaux et repas des Aînés**

Des remerciements pour les cadeaux aux Aînés de plus de septante ans ont déjà été reçus à la mairie.

**Mme N. Mouty** rappelle que le repas des Aînés se déroulera le 24 janvier 2010 ; elle demande aux membres du Conseil municipal d'annoncer leur participation au plus vite.

### **4. Calendrier des collectes pour le recyclage 2010**

Un exemplaire de l'édition 2010 a été remis à chaque membre du Conseil municipal. **M. G. Vuillod** indique qu'il sera distribué à l'ensemble de la population quelques jours avant Noël ; il sera précédé par le journal communal dont un article lui est consacré.

Il espère que les bons résultats obtenus durant l'année, soit un recul de 9% des matières incinérées, grâce à une bonne communication et à des moyens simples, seront encore améliorés en 2010.

## **5. Assainissement et circulation à Compesières**

Les travaux ont bien avancé et le chemin menant au hangar et permettant l'accès aux places de parking est à nouveau accessible. La barrière provisoire fermant le préau de l'école sera définitivement fixée d'ici Noël. Suite à une question qui lui a été formulée, **M. G. Vuillod** précise que le bois utilisé pour la réalisation de ladite barrière est certifié FSC et provient de Suisse romande.

## **V RAPPORTS DES COMMISSIONS**

### **V.1. Environnement et développement durable : attribution de l'aide au développement en 2009.**

En l'absence de M. B. Boymond, auteur du rapport, la présidente cède la parole à **M. Th. Schmid**, président de la commission environnement et développement durable. Il explique que la somme de CHF 48'000.- a été attribuée et répartie entre 20 associations.

**Mme M. Devins** demande si la commission reçoit des retours des associations parrainées.

**M. Schmid** l'informe que des lettres de remerciements sont adressées à la commune et des rapports d'activités régulièrement joints aux demandes de fonds l'année suivante.

**M. G. Vuillod** ajoute qu'un classeur compilant les attributions et les remerciements est à disposition au secrétariat de la mairie.

### **V.2. Sociale et culture : attribution de l'aide humanitaire Suisse en 2009.**

Le président cède la parole à **M. D. Fischer**, auteur du rapport de la commission sociale et de la culture, qui indique que la somme de CHF 30'000.- a été répartie entre 19 associations œuvrant plus particulièrement à Genève. Bien que bénéficiaires de subventions, des compléments d'information ont été demandés à deux d'entre elles.

## **VI PROJETS DE DÉLIBÉRATION, RÉOLUTION, MOTION**

### **1. P-D-1242 Crédit supplémentaire d'investissement de CHF 32'000.- destiné à l'aménagement du site de Compesières**

La présidente cède la parole à **M. G. Vuillod** qui, bien que venant d'annoncer la fin des travaux, relève le paradoxe de ce projet de délibération demandant un crédit supplémentaire d'investissement.

Au cours des travaux, diverses décisions, occasionnant des frais supplémentaires, ont été prises. Il s'agissait notamment de la pose d'attentes en vue de l'installation de nouveaux pavillons scolaires dans le verger, de la création de terrains de jeux de boules permettant la séparation des activités de l'association de la Pétanque de Bardonnex et des festivités se déroulant au hangar et de réfections et modifications dans le préau de l'école.

Devisées dans un premier temps à CHF 70'000.-, ces charges supplémentaires ont pu être ramenées à CHF 32'000.- au vu des économies réalisées lors de la première phase des travaux.

M. G. Vuillod ajoute que ces réalisations supplémentaires ont été décidées au sein de l'Exécutif et régulièrement communiquées aux membres de la commission des routes.

➔ **La parole n'étant plus demandée, la présidente soumet au vote l'approbation du projet de délibération.**

*D-1242 – Crédit supplémentaire d'investissement de CHF 32'000.- destiné à l'aménagement du site de Compesières.*

*Considérant,*

- *le travail déjà réalisé depuis le vote du crédit d'investissement initial de CHF 625'000.- (D-1235 du 23 juin 2009) destiné à l'amélioration de la sécurité de la desserte de l'école de Compesières et à la mise en séparatif eaux claires/eaux usées du site de la ferme et du hangar,*
- *la création d'un espace de jeu, pour la pratique de la pétanque, séparé des activités liées à la location du hangar de Compesières,*
- *la pose de bornes supplémentaires dans la cour du château de Compesières afin d'offrir une meilleure sécurisation du lieu pour les élèves, piétons ou cyclistes,*
- *la réfection de la résine bitumineuse autour des arbres situés dans le préau de l'école,*
- *la création d'un portail (ouverture en double battant avec une fermeture à clé) et d'une barrière de prévention pour renforcer la sécurité des élèves sur le chemin menant au hangar de Compesières,*
- *le préavis favorable, à l'unanimité, de la commission des routes, travaux et emplacements communaux du 1er décembre 2009,*
- *la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,*

*Sur proposition du Maire et des adjoints,*

➔ **le Conseil municipal décide**

- 1. D'ouvrir un crédit supplémentaire d'investissement de CHF 32'000.- destiné à l'aménagement du site de Compesières,*
- 2. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements 6200.501.28,*
- 3. De la porter à l'actif du bilan, 6200.141.28, dans le patrimoine administratif,*
- 4. D'amortir ce crédit d'investissement selon les mêmes règles que pour le crédit initial.*

**Cette délibération est prise à l'unanimité, soit par 12 voix.**

## **VII PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS**

### **1. Jeux d'enfants**

**M. Ch. Cortiglia** a été interpellé par des parents au sujet du mauvais état des jeux d'enfants installés à divers endroits sur la commune.

### **2. Tribune de Genève**

**M. M. Bohren** relève que la séance du Conseil municipal de ce soir a bien été annoncée dans la Tribune de Genève mais l'heure était incorrecte.

### **3. Illuminations de la commanderie**

Évoquant les illuminations actuellement en place à Compesières, **M. M. Bohren** propose de réfléchir à l'installation d'un éclairage pérenne permanent qui mettrait véritablement en valeur la beauté de la commanderie.

### **4. Propreté des chemins**

**M. D. Fischer** relève l'état du chemin de la Peutasse reliant le village de Charrot à Compesières. Celui-ci, fréquemment emprunté par les écoliers et les promeneurs, est recouvert de terre et de boue. Il ajoute que les chemins permettant de parcourir les vignes sont également dans un état discutable. Il propose que la commission réfléchisse à un entretien de ces voiries.

**Mme E. Butikofer** estime que des chemins de campagne peuvent se permettre d'être légèrement boueux.

### **5. Cambriolages**

**M. G. Rana Zolana** signale que des vols, notamment de pneus d'hiver, ont été commis dans le parking de Rozon-Nord.

### **6. Boissons « Juniors » ou « sportifs »**

Les boissons « Juniors » ou « Sportifs » sont des rafraîchissements sans alcool devant être servis dans les établissements publics à un prix inférieur à celui du breuvage alcoolisé le moins cher. Cette disposition figure dans la loi et tous les débits de boissons sont supposés l'appliquer. **M. Ch. Hottelier** demande à l'Exécutif de faire le nécessaire afin que ces boissons soit clairement mises en évidence à l'Auberge communale.

## 7. Transports publics genevois

Une nouvelle ligne de bus, reliant le centre ville à Perly et dont le terminus se situe à la route des Ravières, a été mise en circulation. Le véhicule desservant cette ligne doit, pour faire demi-tour, emprunter le giratoire du Gratillet. **M. Th. Schmid** demande au maire de contacter les Transports publics genevois afin de vérifier s'il serait possible de déplacer le terminus à la place de-Brunes à Bardonnex.

## 8. Guardian Protection SA (GPA)

Selon **M. F. Giacobino**, la plupart des habitants de la commune ne savent pas que le GPA peut être appelé 24 heures sur 24. Il suggère que cette information leur soit communiquée par le biais du journal communal, par exemple.

**M. A. Walder** lui indique qu'un article sur la sécurité figure dans le Bard'aujourd'hui du mois de décembre et que cette possibilité est indiquée.

## 9. Calendrier des collectes pour le recyclage 2010

**Mme M. Devins** se réjouit de recevoir le calendrier des collectes pour le recyclage 2010 car elle le trouve très utile.

## 10. Aide aux sociétés sportives

L'approbation du règlement relatif aux subventions octroyées aux clubs sportifs communaux exerçant des activités pour les enfants et les juniors aurait dû être inscrite à l'ordre du jour de la présente séance. Bien qu'accepté à l'unanimité par la commission des routes et des emplacements communaux et sans remettre en cause le travail de cette dernière, **M. A. Walder** souhaiterait apporter quelques modifications audit règlement avant qu'il ne soit accepté par le Conseil municipal et transmis au service juridique de la surveillance des communes genevoises.

## VIII CALENDRIER

Commissions	Aménagement	04.02.10	18h30	Salle des commissions
	Bâtiments et écoles	19.01.10	18h30	Salle des commissions
	Environnement et développement durable	01.02.10	18h30	Salle des commissions
	Finances et sécurité	---	---	---
	Routes, travaux et emplacements communaux	25.01.10	18h00	Salle des commissions
	Sociale et culture	21.01.10	18h30	Salle polyvalente

Autres dates à retenir :

Repas des Aînés – le dimanche 24 janvier 2010 dès 11h30 au centre communal de Compesières.

Bureau du Conseil municipal : 27 janvier 2010 – 18h30 à la mairie.  
Conseil municipal : 9 février 2010 – 20h30 à la salle des Chevaliers.

La parole n'étant plus demandée, la présidente remercie l'assistance et lève la séance à 19h45.

Helen Schneuwly, Présidente

Christian Hottelier, Secrétaire

Genève, le 18 décembre 2009/fb